



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 12 décembre 2012

La Poste

Les organisations syndicales de La Poste ont été reçues le 11 décembre 2012 par les Ministres de Tutelle Madame Pellerin et Monsieur Montebourg. Cela faisait suite à la rencontre du 3 juillet 2012.

La CGT a mis en avant la situation toujours difficile vécue par l'ensemble des postières et des postiers. Elle a rappelé que celle-ci trouvait son origine dans une stratégie économique où l'humain n'a plus sa place au détriment d'une logique financière. Elle a fait part que les négociations en cours à La Poste, consécutives à la mise à jour de la crise sociale ne lui paraissait pas de nature à répondre aux attentes des postiers en matière d'emplois, de salaires, de conditions de vie et de travail, de service public.

La CGT a rappelé avec insistance l'importance de La Poste auprès des populations en tant que service public. Elle a insisté pour que celui-ci soit garanti et élargi.

Elle a notamment condamné le rôle de l'ARCEP en tant qu'accélérateur de la privatisation quand elle accorde des licences aux filiales de La Poste.

Enfin elle a confirmé son exigence d'être associé aux négociations du contrat de service public et d'être entendu sur la construction du futur plan stratégique de La Poste.

Les Ministres Madame Pellerin et Monsieur Montebourg ont confirmé leur volonté que les organisations syndicales prennent part aux négociations sur le contenu du contrat service public et aux plans stratégiques dans lesquels la place des postières et des postiers doit être réaffirmée.

Pour la CGT, cela correspond à sa conception du rôle des organisations syndicales. Elle fera, dans ce sens, part à la tutelle de ses propositions qui correspondent très largement aux attentes des populations et du personnel.

Pour la CGT, c'est d'une autre stratégie économique et sociale dont a besoin La Poste. Elle doit être au service de l'ensemble de la population, usagers et entreprises, au cœur de laquelle les postiers doivent avoir toute leur place.

Les négociations en cours à La Poste doivent donc répondre aux revendications des postiers en matière de salaire, emplois, conditions de vie et de travail, service public.